

trent le caractère de ce même homme sous des aspects différents de ceux qu'on lui avait attribués jusque-là. Eh bien! tel est, il nous semble, le cas de messire Jean Martin, baron de Laubardemont, chevalier, conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'État et privé, qui fut désigné pour remplir les fonctions de commissaire rapporteur du procès politique intenté à Cinq-Mars et à de Thou. Que diraient, en effet, certains écrivains, Alfred de Vigny à leur tête, qui se sont plu à flétrir, plus que de raison, la mémoire de cet homme d'État, s'ils pouvaient se figurer le tableau des touchants adieux faits par les condamnés à leur rapporteur, au moment de marcher au supplice? Que penseraient-ils, ces mêmes écrivains, de l'attendrissement profond du magistrat, qui n'a que des paroles de paix et d'encouragement pour ces deux nobles victimes qu'il mouille de ses larmes dans une dernière étreinte? Certes ils seraient bien obligés de convenir que quelque chose d'humain tressaillait dans la poitrine de ce juge sanguinaire, de ce tourmenteur exécrationnel.

Nous n'avons absolument rien à dire de l'affaire qui conduisit Cinq-Mars et de Thou à l'échafaud; mais rien ne s'oppose à ce que nous consacrons quelques lignes à l'attitude qu'ils gardèrent respectivement, à partir de leur condamnation jusqu'à leur mort.

On les voit tous deux rivaliser de tendresse, de générosité et de dévouement. Cinq-Mars ne manifeste pas le moindre regret de quitter cette vie; mais il éprouve un vif chagrin qu'il ne peut parvenir à dissimuler: il se plaint amèrement de l'abandon de ses amis, de ceux-là même qu'il a obligés au temps de sa prospérité et qui n'ont rien fait pour le sauver. Cependant les exhortations